

# État des lieux 2015 du réseau des Offices de Tourisme d'Auvergne

TOURISME  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



## **Auvergne – Les chiffres clés 2015 \* :**

1. 61 offices de tourisme (OT) en Auvergne (310 OT en Auvergne-Rhône-Alpes).
2. 77 % des OT ont une compétence intercommunale ou communautaire.
3. 54 % ont un statut privé (association ou SEM), 34 % ont un statut public (EPIC ou régie), et 12% sont des services intégrés à leur collectivité de tutelle.
4. 69 % des OT sont classés selon les modalités du nouveau classement (soit une augmentation de 35 % par rapport à l'année précédente).
5. 49 % des OT ont un budget inférieur à 200 000 €. La somme des budgets est estimée à 28 millions d'euros.
6. On estime aux alentours de 420 le nombre de salariés travaillant en OT, soient 300 ETP, dont 58 % en CDI.
7. Le produit global de la taxe de séjour est évalué à plus de 3,4 millions d'euros (soit une augmentation de 6,25 % par rapport à l'année précédente).
8. 20 offices de tourisme sont immatriculés auprès d'Atout France et génèrent plus de 1,7 million d'euros de volume de ventes (+ 54 %).
9. 42 % de la fréquentation des OT s'effectue en juillet-août.
10. 63 % des sites internet totalisent moins de 50 000 visiteurs uniques.

*\* Enquête réalisée par le CRDTA auprès des offices de tourisme auvergnats du 01/09/2016 au 30/11/2016 basée sur des données chiffrées datant de 2015.*



## Informations générales :

Statut				
Association	Régie	EPIC	SEM	Intégré à la collectivité de tutelle
32	6	15	1	7

Traditionnellement, la **majorité des Offices de Tourisme (OT) français est constituée sous la forme d'une association** loi 1901 (68 % en 2015). L'Auvergne ne déroge pas à la règle, puisque c'est le cas pour près de **52 % des OT du territoire**.

Pour autant, une nouvelle tendance nationale se dessine depuis quelques années. Le nombre de structures en **EPIC** (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) progresse. Là aussi, l'Auvergne s'inscrit dans le mouvement global avec **24 % des OT** constitués sous ce régime juridique (15,5 % au niveau national). Les SPL (Sociétés Publics Locales) sont également en voie de développement au niveau national, mais en 2015 aucun OT auvergnat n'était encore constitué sous cette forme juridique.

Classement			
Non Classé	Cat III	Cat II	Cat I
19	22	11	9

**69 % des OT auvergnats sont engagés dans le nouveau classement** (51% en 2014). L'Auvergne fait mieux que la tendance nationale, puisqu'en 2015, 32 % des OT (731 au total\*) étaient classés sous les modalités du nouveau classement mis en place à la fin de l'année 2010 (46 % en Rhône-Alpes, soient 144 OT).

Échelle de compétence		
Communale	Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire
13 %	77 %	10 %

Le réseau compte en 2015 **61 offices de tourisme** contre plus de 120 en 2005 (310 OT en Rhône-Alpes). Si la majorité des regroupements s'est effectuée à une échelle communautaire, il est à noter que l'Auvergne est l'une des premières régions où sont apparus les OT intercommunautaires (6 aujourd'hui sur l'ensemble des 4 départements).

Dynamique similaire au niveau national, où le réseau est composé de 2 278 OT\* en 2015 dont 57 % d'OT intercommunaux et communautaires, contre 3 600 il y a une quinzaine d'années.

\* Base adhérents à Offices de Tourisme de France. Un peu plus de 2 500 OT estimés au total en France.



Ce mouvement va s'amplifier en 2017 sous les effets de la loi NOTRe. En effet, cette dernière induit le transfert de la compétence tourisme aux EPCI communautaires à partir du 01/01/2017 et va de fait générer dans la majeure partie des cas un processus de rapprochement (fusion/absorption) entre les différents OT d'une même communauté de communes\*\*.

\*\* A noter que la loi Montagne 2016 permet aux stations classées et territoires correspondant à une marque territoriale protégée de conserver un OT communal à gouvernance communale.

Impact de la loi Notre sur le réseau des OT auvergnats							
<b>Territoires de compétence reconfigurés</b>	<b>74 %</b>	<b>Cette reconfiguration entraîne un regroupement d'OT</b>	<b>88 %</b>	<b>Si regroupement, nombre moyen d'OT fusionnés</b>		<b>2</b>	
<b>Territoires de compétence non reconfigurés</b>	<b>26 %</b>	<b>Non reconfiguré car EPCI de tutelle inchangé(s)</b>	<b>71 %</b>	<b>Non reconfiguré car station classée</b>	<b>22 %</b>	<b>Non reconfiguré car marque territoriale protégée</b>	<b>7 %</b>



## Les ressources humaines\* :

Saisonniers/CDD	CDI	FPT **	Total salariés	Total ETP ***
121	240	49	410	299,45

On comptabilise une moyenne d'environ **5 ETP dans chaque OT auvergnat**. Cependant, cette moyenne en trompe l'œil cache une autre réalité, puisque **plus de 55 % d'entre eux emploient moins de 4 ETP**.

\* Base répondants

\*\* Fonction Publique Territoriale

\*\*\*Equivalent temps plein

Échelle	Nombre moyen d'ETP
Communale	6,13
Intercommunale Communautaire	4,37
intercommunautaire	9,95

Classement	Nombre moyen d'ETP
NC	4,44
Cat III	2,77
Cat II	6,03
Cat I	10,86

Concernant la stabilité salariale, on constate que près de 59% des salariés sont embauchés en CDI, et à peine plus d'un salarié sur 10 est un fonctionnaire territorial mis à disposition par sa collectivité de tutelle.

Les salariés en statut précaire (CDD/saisonniers) représentent près de 30 % de l'ensemble des employés des OT auvergnats.

Le nombre total de salariés se situe aux environs de 420 employés\*\*, soit environ 3,5 % du total national de salariés travaillant en Offices de Tourisme (environ 12 000 salariés en France en 2015), et 0,2 % de l'emploi salarié touristique dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (estimé à 169 000 personnes).

\*\*Estimation faite sur l'ensemble des Offices de Tourisme d'Auvergne



## Le budget :

Échelle	Budget moyen	Classement	Budget moyen
Communale	431 363 €	NC	223 807 €
Intercommunale Communautaire	296 446 €	Cat III	169 036 €
intercommunautaire	542 243 €	Cat II	422 984 €
		Cat I	812 955 €

Au vu des données récoltées, on estime que le **budget global de l'ensemble des OT auvergnats représente un peu plus de 28 millions d'euros** et que le budget moyen s'établit autour de **263 000 € par structure (hors Vichy, Clermont-Ferrand et le Sancy, 336 000 € avec)**.

Il est à noter que cette moyenne cache des écarts conséquents entre structures puisque **49 % des OT ont un budget inférieur à 200 000 €** et 24 % ont un budget supérieur à 400 000 €.

Au niveau national, le budget cumulé de l'ensemble des Offices de Tourisme avoisine les 500 millions d'euros. Autrement dit, **le budget des OT auvergnats représente environ 5,6 % du budget national**.

Répartition des budgets par écart type en fonction de l'échelle de compétence			
	OT communaux	OT intercommunaux / Communautaires	OT intercommunautaires
Moins de 100 000 €	42 %	24 %	0 %
De 100 000 € à 399 999 €	29 %	59 %	33 %
+ de 400 000 €	29 %	17 %	67 %

Subventions attribuées			
Échelle	Montant moyen des subventions	Montant moyen de la subvention de la collectivité de tutelle	Part moyenne des subventions dans le budget
Communale	230 880 €	216 750 €	53 %
Intercommunale Communautaire	174 436 €	162 699 €	59 %
Intercommunautaire	350 865 €	279 164 €	65 %

Le montant total des **subventions** attribuées aux OT sur l'ensemble de l'Auvergne est d'environ **15 000 000 €, soit 53 % du budget global des OT sur la région Auvergne**.



Répartition du budget		
Échelle	Part du budget consacrée aux charges de personnel	Part du budget consacrée aux actions
Communale	61 %	20 %
Intercommunale Communautaire	58 %	25 %
Intercommunautaire	69 %	10 %

La part moyenne du **budget consacré aux charges de personnel est de 60 %**.

La part moyenne **consacrée aux actions est quant à elle de 23 %**.



## Les ressources propres :

Répartition du produit de la taxe de séjour			
Échelle	Moins de 50 000 €	De 50 000 € à 100 000 €	+ de 100 000 €
Communale	57 %	14 %	29 %
Intercommunale Communautaire	67 %	22 %	11 %
Intercommunautaire		100 %	
<b>Total</b>	<b>58 %</b>	<b>31 %</b>	<b>11 %</b>

Le produit global de la taxe de séjour sur la base des répondants\* est de **3 059 694 €**, soit un produit moyen de **67 993 € par territoire**.

*\*16 non-répondants, on estime à environ 3 400 000 € le produit global sur l'Auvergne, soit une progression de 6 % par rapport à l'année précédente.*

Échelle	OT immatriculés	Chiffre d'affaires (CA) moyen	OT possédant une boutique	CA moyen	OT proposant un service billetterie	CA moyen	OT proposant des visites guidées	CA moyen
Communale	2	643 934 €	4	23 152 €	3	11 275 €	3	18 125 €
Intercommunale Communautaire	14	75 898 €	29	8 420 €	26	27 248 €	20	5 015 €
Intercommunautaire	4	40 221 €	5	6 682 €	6	6 561 €	4	1 800 €
<b>Total / Moyenne</b>	<b>20</b>	<b>100 917 €</b>	<b>38</b>	<b>9 742 €</b>	<b>35</b>	<b>22 188 €</b>	<b>27</b>	<b>6 074 €</b>

Sur l'ensemble de la région, sur la base des répondants, les chiffres d'affaires totaux des différentes missions présentées dans le tableau ci-dessus s'élèvent à :

- **Commercialisation** : 1 715 597 €
- **Boutique** : 370 215 €
- **Billetterie** : 754 403 €
- **Visites guidées** : 151 861 €





## L'activité de l'OT :

Nombre moyen de points d'accueil touristiques par échelle de compétence			
Communale	Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire	Total
1	2	6	130

Nombre moyen de jours d'ouverture des points d'accueil (tout point d'accueil confondu)			
Communale	Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire	Moyenne générale
244	317	636	344

Fréquentation moyenne des offices de tourisme					
	Passages porte	Dont juillet- aout	Actes d'accueil	Dont juillet- aout	Part de la clientèle étrangère
<b>Communale</b>	105 346	31 634	13 694	4 201	12 %
<b>Intercommunale Communautaire</b>	37 019	18 024	14 194	6 415	13 %
<b>Intercommunautaire</b>	24 536	13 686	28 031	15 275	8 %
<b>Moyenne</b>	48 343	20 170	15 591	7 041	12 %

Sur la base des répondants, les OT auvergnats **ont réalisé 732 784 actes d'accueil en 2015 dont 44 % en juillet-août.**

En moyenne, **88 % de la clientèle renseignée est française.**



## Le numérique :

Fréquentation moyenne des sites internet des offices de tourisme		
Données chiffrées	Visites	Visiteurs uniques
Moins de 50 000	58 %	63 %
De 50 000 à 100 000	18 %	21 %
+ de 100 000	13 %	7 %
+ 200 000	11 %	9 %

Les sites internet totalisent **9 589 146 visites** (soit une augmentation de **8,7 %** par rapport à l'année précédente), et **4 915 701 visiteurs uniques** (+ 6 % par rapport à 2014).

Échelle	Durée moyenne sur le site grand public	OT disposant d'un site pro	OT disposant d'un site mobile	Part du site mobile dans l'audience du site général	OT disposant d'une application mobile
Communale	6,3 mn	50 %	50 %	25 %	17 %
Intercommunale Communautaire	3,5 mn	46 %	44 %	22 %	13 %
Intercommunautaire	3 mn	67 %	67 %	23 %	
<b>Moyenne</b>	<b>4,1 mn</b>	<b>49 %</b>	<b>47 %</b>	<b>23 %</b>	<b>12 %</b>

Présence sur les réseaux sociaux					
Échelle	Facebook	Nombre moyen de Fans	Twitter	Nombre moyen de followers	Autres
Communale	100 %	6 779	17 %	203	17 %
Intercommunale Communautaire	100 %	3 432	25 %	569	20 %
Intercommunautaire	100 %	2 853	40 %	849	60 %
<b>Moyenne</b>	<b>100 %</b>	<b>3 811</b>	<b>26 %</b>	<b>583</b>	<b>24 %</b>



## La professionnalisation :

<b>Démarches Qualité</b>		
Labellisés Qualité Tourisme	15	25 %
Labellisés Afnor	1	2 %
Engagés dans une démarche mais non labellisés	11	18 %
Ni engagés, ni labellisés	34	55 %

<b>Tourisme &amp; Handicap</b>		
Labellisés T&H	6	10 %
Engagés dans la démarche	4	7 %
Ni engagés, ni labellisés	48	83 %

<b>Animateur numérique de territoire</b>	
Formés en 2013	10
Formés en 2014	11



# État des lieux 2015

## Réseau des Offices de Tourisme de l'Allier \*

*\* Base répondants*



## Informations générales :

Statut			
Association	Régie	EPIC	Intégré à la collectivité de tutelle
9	4	2	2

Classement			
Non Classé	Cat I	Cat II	Cat III
2	3	3	9

Échelle de compétence	
Communale	Intercommunale Communautaire
24 %	76 %

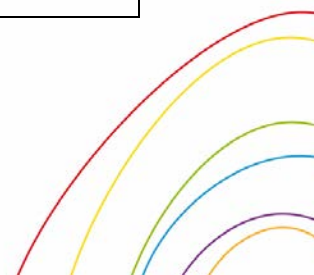
Impact de la loi Notre sur le réseau des OT de l'Allier							
Territoires de compétence reconfigurés	82%	Cette reconfiguration entraîne un regroupement d'OT	92 %	Si regroupement, nombre moyen d'OT fusionnés		2	
Territoires de compétence non reconfigurés	18 %	Non reconfiguré car EPCI de tutelle inchangé(s)	33 %	Non reconfiguré car station classée	67 %	Non reconfiguré car marque territoriale protégée	

## Les ressources humaines :

Saisonniers/CDD	CDI	FPT *	Total salariés	Total ETP
20	42	16	78	60,98

Échelle	Nombre moyen d'ETP
Communale	5,5
Intercommunale Communautaire	3,25

Classement	Nombre moyen d'ETP
NC	6
Cat I	5,67
Cat II	5,24
Cat III	2,03



## Le budget :

Échelle	Budget moyen	Classement	Budget moyen
Communale	321 000 €	Cat III	84 152 €
Intercommunale	192 091 €	Cat II	293 667 €
Communautaire		Cat I	428 000 €

Répartition des budgets par écart type en fonction de l'échelle de compétence		
	OT communaux	OT intercommunaux/ communautaires
Moins de 100 000 €	50 %	30 %
De 100 000 € à 400 000 €	25 %	60 %
+ de 400 000 €	25 %	10 %

La somme des budgets des OT de l'Allier est d'environ **2 300 000 €** (environ 13 millions d'euros avec Vichy).

Subventions attribuées			
Échelle	Montant moyen des Subventions	Montant moyen de la subvention de la collectivité de tutelle	Part moyenne des subventions dans le budget moyen
Communale	160 000 €		50 %
Intercommunale Communautaire	142 115 €	133 200 €	74 %

Le montant total des subventions attribuées aux OT est de **1 581 150 €** (hors OT Vichy), soit, **69 % du budget total des OT.**

Répartition du budget		
Echelle	Part du budget consacrée aux charges de personnel	Part du budget consacrée aux actions
Communal	51 %	23 %
Intercommunal Communautaire	56 %	30 %

La part moyenne du **budget consacrée aux charges de personnel est de 56 %** pour les OT de l'Allier. La part consacrée **aux actions est quant à elle de 28 %.**



## Les ressources propres :

Répartition du produit de la taxe de séjour			
Échelle	Moins de 50 000 €	De 50 000 € à 100 000 €	+ de 100 000 €
Communale	100 %		
Intercommunale Communautaire	78 %	22 %	
<b>Total</b>	<b>80 %</b>	<b>20 %</b>	<b>0 %</b>

Le produit global de la taxe de séjour sur la base des répondants est de **272 030 €**, soit un produit moyen de **27 203 € par territoire**.

Échelle	OT immatriculés	Chiffre d'affaires (CA) moyen	OT possédant une boutique	CA moyen	OT proposant un service billetterie	CA moyen	OT proposant des visites guidées	CA moyen
Communale	1		2	3 805 €	1	22 500 €	1	5 000 €
Intercommunale Communautaire	3	78 550 €	9	5 499 €	7	5 519 €	4	7 666 €

Sur le département, les chiffres d'affaires totaux des différentes missions présentées dans le tableau ci-dessus s'élèvent à :

- **Commercialisation** : 157 100 €
- **Boutique** : 57 097 €
- **Billetterie** : 61 134 €
- **Visites guidées** : 28 000 €



## L'activité de l'OT :

Nombre moyen de points d'accueil touristiques par échelle de compétence		
Communale	Intercommunale Communautaire	Total
1	2	22

Nombre moyen de jours d'ouverture des points d'accueil (tout point d'accueil confondu)		
Communale	Intercommunale Communautaire	Total
172	289	3 987

Fréquentation moyenne des Offices de Tourisme					
Échelle	Passages porte	Dont juillet- août	Actes d'accueil	Dont juillet- août	Part de la clientèle étrangère
Communale	52 820	20 215	9 266	3 248	14 %
Intercommunale Communautaire	700	498	10 426	4 174	19 %
<b>Moyenne</b>	35 446	13 643	10 136	3 942	18 %

Les OT de l'Allier ont réalisé **162 183 actes d'accueil en 2015, dont 39 % en juillet-août.**  
En moyenne, **plus de 82 % de la clientèle renseignée est française.**





## Le numérique :

Fréquentation moyenne des sites internet des Offices de Tourisme		
Données chiffrées	Visites	Visiteurs uniques
Moins de 50 000	83 %	78 %
De 50 000 à 100 000		11 %
+ de 100 000	17 %	11%

Les sites internet totalisent **497 347 visites**, et **325 528 visiteurs uniques**.

Échelle	Durée moyenne sur le site grand public	OT disposant d'un site pro	OT disposant d'un site mobile	Part du site mobile dans l'audience du site général	OT disposant d'une application mobile
Communale	10,5 mn	33 %	33 %	35 %	0 %
Intercommunale Communautaire	4,22 mn	40 %	40 %	24 %	0 %
<b>Moyenne</b>	5,36 mn	39 %	39 %	26 %	0 %

Présence sur les réseaux sociaux					
Échelle	Facebook	Nombre moyen de Fans	Twitter	Nombre moyen de followers	Autres
Communale	100 %	2 360	0 %		33 %
Intercommunale Communautaire	100 %	1201	9 %	290	18 %
<b>Moyenne</b>	100 %	1468	7 %	290	21 %



## La professionnalisation :

<b>Démarches qualité</b>		
Labellisés Qualité Tourisme	4	24 %
Labellisés Afnor	0	0 %
Engagés dans une démarche mais non labellisés	3	18 %
Ni engagés, ni labellisés	10	58 %

<b>Tourisme &amp; Handicap</b>		
Labellisés T&H	2	12 %
Engagés dans la démarche	2	12 %
Ni engagés, ni labellisés	13	76 %

<b>Animateur numérique de territoire</b>	
Formés en 2013	1
Formés en 2014	2



# **État des lieux 2015**

## **Réseau des Offices de Tourisme du Cantal**



## Informations générales :

Statut		
Association	EPIC	SEM
2	9	1

Classement			
Non Classé	Cat I	Cat II	Cat III
5	2	2	3

Échelle de compétence	
Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire
83 %	17%

Impact de la loi Notre sur le réseau des OT du Cantal							
Territoires de compétence reconfigurés	42 %	Cette reconfiguration entraîne un regroupement d'OT	80 %	Si regroupement, nombre moyen d'OT fusionnés		2	
Territoires de compétence non reconfigurés	58 %	Non reconfiguré car EPCI de tutelle inchangé(s)	66 %	Non reconfiguré car station classée	17 %	Non reconfiguré car marque territoriale protégée	17 %

## Les ressources humaines :

Saisonniers/CDD	CDI	FPT *	Total salariés	Total ETP
21	51	9	81	61,19

Échelle	Nombre moyen d'ETP
Intercommunal Communautaire	4,12
Intercommunautaire	9,98

Classement	Nombre moyen d'ETP
NC	4,44
Cat III	5,47
Cat II	7
Cat I	4,28



## Le budget :

Échelle	Budget moyen
Intercommunale Communautaire	239 426 €
Intercommunautaire	615 319 €

Classement	Budget moyen
NC	249 660 €
Cat III	334 941 €
Cat II	460 776 €
Cat I	225 109 €

Répartition des budgets par écart type en fonction de l'échelle de compétence		
	OT intercommunaux communautaires	OT intercommunautaires
Moins de 100 000 €		
De 100 000 € à 400 000 €	90 %	
+ de 400 000 €	10 %	100 %

La somme des budgets des OT du Cantal est de 3 624 897 € (- 0,79 % par rapport à l'année précédente).

Subventions attribuées			
Échelle	Montant moyen des subventions	Montant moyen de la subvention de la collectivité de tutelle	Part moyenne des subventions dans le budget
Intercommunale Communautaire	123 634 €	116 600 €	51 %
Intercommunautaire	331 176 €	325 075 €	54 %

Le montant total des subventions attribuées aux OT est de 1 775 061 €, soit, 49 % du budget total des OT.

Répartition du budget		
Échelle	Part du budget consacrée aux charges de personnel	Part du budget consacrée aux actions
Intercommunale Communautaire	65 %	22 %
Intercommunautaire	69 %	15 %

La part moyenne du budget consacrée aux charges de personnel est de 66 % pour les OT Cantal. La part consacrée aux actions est quant à elle de 21 %.



## Les ressources propres :

Répartition du produit de la taxe de séjour *			
Échelle	Moins de 50 000 €	De 50 000 € à 100 000 €	+ de 100 000 €
Intercommunale Communautaire	56 %	22 %	22 %
Intercommunautaire		50 %	50 %
<b>Total</b>	<b>50 %</b>	<b>30 %</b>	<b>20 %</b>

Le produit global de la taxe de séjour sur la base des répondants est de **578 477 €**, soit un produit moyen de **57 847 €** par territoire\*.

\* Hors produit taxe de séjour du Lioran

Échelle	OT immatriculés	Chiffre d'affaires (CA) moyen	OT possédant une boutique	CA moyen	OT proposant un service billetterie	CA moyen	OT proposant des visites guidées	CA moyen
Intercommunale Communautaire	3	15 511 €	8	8 947 €	6	10 508 €	6	5 239 €
Intercommunautaire	1	107 368 €	2	9 852 €	2	866 €	2	1 875 €

Sur le département, les chiffres d'affaires totaux des différentes missions présentées dans le tableau ci-dessus s'élèvent à :

- **Commercialisation** : 153 901 €
- **Boutique** : 91 281 €
- **Billetterie** : 54 272 €
- **Visites guidées** : 29 950 €



## L'activité de l'OT :

Nombre moyen de points d'accueil touristiques par échelle de compétence		
Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire	Total
2	6	32

Nombre moyen de jours d'ouverture des points d'accueil (tout point d'accueil confondu)		
Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire	Total
299	724	4 441

Fréquentation moyenne des offices de tourisme					
Échelle	Passages porte	Dont juillet- août	Actes d'accueil	Dont juillet- août	Part de la clientèle étrangère
Intercommunale Communautaire	41 986	21 905	15 221	8 568	11 %
Intercommunautaire			29 995	13 442	8 %
<b>Moyenne</b>	41 986	21 905	17 907	9 543	10 %

Les OT du Cantal ont réalisé **196 983 actes d'accueil en 2015** (+ 6,52 % par rapport à l'année précédente), **dont 48 % en juillet-août**.

En moyenne, **plus de 89 % de la clientèle renseignée est française**.



## Le numérique :

Fréquentation moyenne des sites internet des Offices de Tourisme		
Données chiffrées	Visites	Visiteurs uniques
Moins de 50 000	50 %	46 %
De 50 000 à 100 000	20 %	36 %
+ de 100 000	20 %	9 %
+ 200 000	10 %	9 %

Les sites internet totalisent **2 037 166 visites** (+2,3 % par rapport à l'année précédente), et **1 171 400 visiteurs uniques** (+ 25,26 % par rapport à 2014).

Échelle	Durée moyenne sur le site grand public	OT disposant d'un site pro	OT disposant d'un site mobile	Part du site mobile dans l'audience du site général	OT disposant d'une application mobile
Intercommunale Communautaire	4,56 mn	78 %	56 %	22 %	40 %
Intercommunautaire	3,5 mn	100 %	100 %	16 %	0 %
<b>Moyenne</b>	4,36 mn	82 %	64 %	20 %	33 %

Présence sur les réseaux sociaux					
Échelle	Facebook	Nombre moyen de Fans	Twitter	Nombre moyen de <i>followers</i>	Autres
Intercommunale Communautaire	100 %	6 775	56 %	546	22 %
Intercommunautaire	100 %	7 787	50 %	974	50 %
<b>Moyenne</b>	100 %	6 887	55 %	617	27 %





## La professionnalisation :

<b>Démarches Qualité</b>		
Labellisés Qualité Tourisme	6	50 % (25 % en 2014)
Labellisés Afnor	0	0 %
Engagés dans une démarche mais non labellisés	2	17 %
Ni engagés, ni labellisés	4	33 %

<b>Tourisme &amp; Handicap</b>		
Labellisés T&H	1	8 %
Engagés dans la démarche		
Ni engagés, ni labellisés	11	92 %

<b>Animateur numérique de territoire</b>		
Formés en 2013	4	
Formés en 2014	4	



# État des lieux 2015

## Réseau des Offices de Tourisme de Haute-Loire\*

*\* Base répondants*



## Informations générales :

Statut		
Association	Régie	Intégré à la collectivité de tutelle
11	1	3

Classement		
Non Classé	Cat III	Cat II
7	5	3

Échelle de compétence	
Communautaire	Intercommunautaire
14	1

Impact de la loi Notre sur le réseau des OT de Haute-Loire						
Territoires de compétence reconfigurés	67 %	Cette reconfiguration entraîne un regroupement d'OT	80 %	Si regroupement, nombre moyen d'OT fusionnés	3	
Territoires de compétence non reconfigurés	33 %	Non reconfiguré car EPCI de tutelle inchangé(s)	100 %	Non reconfiguré car station classée	Non reconfiguré car marque territoriale protégée	

## Les ressources humaines :

Saisonniers/CDD	CDI	FPT	Total salariés	Total ETP
28	31	15	74	44,95

Échelle	Nombre moyen d'ETP
Communautaire	2,77
Intercommunautaire	9

Classement	Nombre moyen d'ETP
NC	3,59
Cat III	1,59
Cat II	4,5



## Le budget :

Echelle	Budget moyen
Communautaire	169 113 €
Intercommunautaire	335 759 €

Classement	Budget moyen
NC	148 619 €
Cat III	155 018 €
Cat II	342 107 €

Répartition des budgets par écart type en fonction de l'échelle de compétence		
	OT communautaires	OT intercommunautaires
Moins de 100 000 €	46 %	
De 100 000 € à 399 999 €	36 %	100 %
+ de 400 000 €	18 %	

La **somme des budgets** des OT de Haute-Loire est **estimée à 2 196 001 €** (+ 2 % par rapport à l'année précédente).

Subventions attribuées			
Echelle	Montant moyen des subventions	Montant moyen de la subvention de la collectivité de tutelle	Part moyenne des subventions dans le budget
Communautaire	118 620 €	91 246 €	70 %
Intercommunautaire	185 956 €	176 306 €	55 %

Le montant total des subventions attribuées aux OT est estimé à **1 372 156 €**, soit, **62 % du budget total des OT**.

Répartition du budget		
Echelle	Part du budget consacrée aux charges de personnel	Part du budget consacrée aux actions
Communautaire	58 %	18 %
Intercommunautaire	72 %	6 %

La part moyenne du **budget consacrée aux charges de personnel** est de **59 %** pour les OT de Haute-Loire.

La part consacrée aux **actions** est quant à elle de **17 %**.



## Les ressources propres :

Répartition du produit de la taxe de séjour			
	Moins de 50 000 €	De 50 000 € à 100 000 €	+ de 100 000 €
<b>Communautaire</b>	80 %	10 %	10 %
<b>Intercommunautaire</b>		100 %	
<b>Total</b>	<b>73 %</b>	<b>17 %</b>	<b>10 %</b>

Le produit global de la taxe de séjour sur la base des répondants est de **407 558 €**, soit un produit moyen de 37 050 € par territoire.

Échelle	OT immatriculés	Chiffre d'affaires (CA) moyen	OT possédant une boutique	CA moyen	OT proposant un service billetterie	CA moyen	OT proposant des visites guidées	CA moyen
Communautaire	2	50 750 €	4	10013 €	6	70 418 €	5	6 808 €
Intercommunautaire					1	9 379 €		

Sur le département, les chiffres d'affaires totaux des différentes missions présentées dans le tableau ci-dessus s'élèvent à :

- **Commercialisation** : 101 500 €
- **Boutique** : 40 052 €
- **Billetterie** : 431 890 €
- **Visites guidées** : 34 041 €



## L'activité de l'OT :

Nombre moyen de points d'accueil touristiques par échelle de compétence		
Communautaire	Intercommunautaire	Total
2	6	29

Nombre moyen de jours d'ouverture des points d'accueil (tout point d'accueil confondu)		
Communautaire	Intercommunautaire	Total
402	284	4 305

Fréquentation moyenne des Offices de Tourisme					
	Passages porte	Dont juillet-aout	Actes d'accueil	Dont juillet-aout	Part de la clientèle étrangère
<b>Communautaire</b>	51 084	22 365	5 052	2 044	10 %
<b>Intercommunautaire</b>			50 864	33 590	5 %
<b>Moyenne</b>			12 687	7 301	9 %

Sur la base des répondants, les OT de Haute-Loire ont comptabilisé **255 421 passages porte au total (+ 21% par rapport à 2014) et 76 126 actes d'accueil en 2015 dont 56 % en juillet-août.**

En moyenne, **plus de 91 % de la clientèle renseignée est française.**



## Le numérique :

Fréquentation moyenne des sites internet des Offices de Tourisme		
Données chiffrées	Visites	Visiteurs uniques
Moins de 50 000	67 %	78 %
De 50 000 à 100 000	11 %	
+ de 100 000		11 %
+ 200 000	22 %	11 %

Sur la base des répondants, les sites internet totalisent **1 600 016 visites**, et **546 510 visiteurs uniques**.

Échelle	Durée moyenne sur le site grand public	OT disposant d'un site pro	OT disposant d'un site mobile	Part du site mobile dans l'audience du site général	OT disposant d'une application mobile
Communautaire	4 mn	18 %	36 %	16 %	8 %
Intercommunautaire					
<b>Moyenne</b>					

Présence sur les réseaux sociaux					
Échelle	Facebook	Nombre moyen de Fans	Twitter	Nombre moyen de <i>followers</i>	Autres
Communautaire	11	1 852	1	300	2
Intercommunautaire	1	526	1		
<b>Moyenne</b>	73 %	1 731	13 %	300	13 %



## La professionnalisation :

<b>Démarches Qualité</b>		
Labellisés Qualité Tourisme	0	
Labellisés Afnor	0	
Engagés dans une démarche mais non labellisés	1	7 %
Ni engagés, ni labellisés	14	93 %

<b>Tourisme &amp; Handicap</b>		
Labellisés T&H	0	
Engagés dans la démarche	0	
Ni engagés, ni labellisés	15	100 %

<b>Animateur numérique de territoire</b>		
Formés en 2013	2	
Formés en 2014	2	





# État des lieux 2015

## Réseau des Offices de Tourisme du Puy-de-Dôme

*\* Base répondants*



## Informations générales :

Statut			
Association	EPIC	Régie	Intégré à la collectivité de tutelle
10	4	1	2

Classement			
Non Classé	Cat III	Cat II	Cat I
5	5	3	4

Échelle de compétence		
Communale	Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire
18 %	64 %	18 %

Impact de la loi Notre sur le réseau des OT du Puy-de-Dôme					
Territoires de compétence reconfigurés	94 %	Cette reconfiguration entraîne un regroupement d'OT	82 %	Si regroupement, nombre moyen d'OT fusionnés	2
Territoires de compétence non reconfigurés	6 %	Non reconfiguré car EPCI de tutelle inchangé(s)	100 %	Non reconfiguré car station classée	Non reconfiguré car marque territoriale protégée

## Les ressources humaines :

Saisonniers/CDD	CDI	FPT	Total salariés	Total ETP
52	116	9	177	132,33

Échelle	Nombre moyen d'ETP
Communale	6,98 *
Intercommunale Communautaire	8,07 **
Intercommunautaire	10,24

Classement	Nombre moyen d'ETP
NC	5,13
Cat III	3,29
Cat II	7,71
Cat I	18,05

\* 1,96 hors OT Clermont-Ferrand

\*\* 4,74 hors OT Sancy



## Le budget :

Échelle	Budget moyen	Classement	Budget moyen
Communale	468 151 € *	NC	304 270 €
Intercommunale Communautaire	597 890 € **	Cat III	182 568 €
Intercommunautaire	562 354 €	Cat II	581 023 €
		Cat I	1 299 355 €

\* 108 700 € hors Clermont-Ferrand

\*\* 323 211 € hors Sancy

Répartition des budgets par écart type en fonction de l'échelle de compétence			
	OT communaux	OT intercommunaux / communautaires	OT intercommunautaires
Moins de 100 000 €	33 %	20 %	
De 100 000 € à 399 999 €	33 %	50 %	33 %
+ de 400 000 €	33 %	30 %	67 %

La somme des budgets des OT du Puy-de-Dôme est estimée à plus de **9 100 000 €** (+ 12,1 % par rapport à l'année précédente).

Subventions attribuées			
Échelle	Montant moyen des subventions	Montant moyen de la subvention de la collectivité de tutelle	Part des subventions dans le budget
Communale	254 506 € *	235 666 €	54 %
Intercommunale Communautaire	308 296 € **	300 530 €	52 %
Intercommunautaire	418 961 €	290 200 €	74 %

\* 88 260 € hors Clermont-Ferrand

\*\* 162 296 € hors Sancy

Le montant total des **subventions** attribuées aux OT est de **5 103 370 €** (+ 2,5 % par rapport à l'année précédente), soit, **56 % du budget total des OT.**

Répartition du budget		
Échelle	Part du budget consacrée aux charges de personnel	Part du budget consacrée aux actions
Communale	68 %	18 %
Intercommunale Communautaire	53 %	32 %
Intercommunautaire	68 %	9 %

La part moyenne du **budget consacrée aux charges de personnel** est de **59 %** pour les OT du Puy-de-Dôme. La **part consacrée aux actions** est quant à elle de **25 %**.



## Les ressources propres :

Répartition du produit de la taxe de séjour			
Échelle	Moins de 50 000 €	De 50 000 € à 100 000 €	+ de 100 000 €
Communale	33 %	33 %	33 %
Intercommunale Communautaire	50 %	38 %	12 %
Intercommunautaire		100 %	
<b>Total</b>	<b>36 %</b>	<b>50 %</b>	<b>14 %</b>

Le produit global de la taxe de séjour sur la base des répondants est de **1 801 629 € (+ 4,5 % par rapport à l'année précédente)**, soit un produit moyen de **128 687 € par territoire (46 613 € par territoire hors OT Sancy et Clermont-Ferrand)**.

Échelle	OT immatriculés	Chiffre d'affaires (CA) moyen	OT possédant une boutique	CA moyen	OT proposant un service billetterie	CA moyen	OT proposant des visites guidées	CA moyen
Communale	33 %	643 934 €	67 %	42 500 €	67 %	5 663 €	67 %	24 688 €
Intercommunale Communautaire	60 %	121 129 €	80 %	10 384 €	70 %	23 932 €	50 %	1 408 €
Intercommunautaire	100 %	17 838 €	100 %	4 569 €	100 %	9 419 €	67 %	1 724 €

\* Hors OT Clermont-Ferrand : CA boutique : 3 000 € ; CA billetterie 4 000 € ; CA visites guidées : 520 €

\*\* Hors OT Sancy : CA commercialisation 76 411 € ; CA boutique 3 725 € ; CA billetterie 10 320 € ; CA visites guidées 1 408 €

Sur le département, les chiffres d'affaires totaux des différentes missions présentées dans le tableau ci-dessus s'élèvent à :

- **Commercialisation** : 1 303 096 €
- **Boutique** : 181 785 €
- **Billetterie** : 207 107 €
- **Visites guidées** : 59 870 €



## L'activité de l'OT :

Nombre moyen de points d'accueil touristiques par échelle de compétence			
Communale	Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire	Total
1	2	7	47

Nombre moyen de jours d'ouverture des points d'accueil (tout point d'accueil confondu)			
Communale	Intercommunale Communautaire	Intercommunautaire	Total
316	282	695	5 848

Fréquentation moyenne des offices de tourisme					
Échelle	Passages porte	Dont juillet-août	Actes d'accueil	Dont juillet-août	Part de la clientèle étrangère
Communale	210 398	54 471	19 597 *	5 472	10 %
Intercommunale Communautaire	7 599	6 232	23 266 **	9 916	7 %
Intercommunautaire	24 536	13 686	14 650	7 950	9 %
<b>Moyenne</b>	<b>62 533</b>	<b>20 155</b>	<b>21 249</b>	<b>8 683</b>	<b>8 %</b>

\* Hors OT Clermont-Ferrand : 9 039 actes d'accueil dont 3 361 en juillet-août ;

\*\* Hors OT Sancy : 8 561 actes d'accueil dont 4 327 actes d'accueil

Les OT du Puy-De-Dôme ont réalisé **297 492 actes d'accueil en 2015** (+ 12,5 % par rapport à l'année précédente), **dont 41 % en juillet-août**.

En moyenne, **plus de 92 % de la clientèle renseignée est française**.



## Le numérique :

Fréquentation moyenne des sites internet des Offices de Tourisme		
Données chiffrées	Visites	Visiteurs uniques
Moins de 50 000	36 %	57 %
De 50 000 à 100 000	36 %	29 %
+ de 100 000	14 %	
+ 200 000	14 %	14 %

Les sites internet totalisent **5 454 617 visites** (- 4 % par rapport à l'année précédente) et **2 872 263 visiteurs uniques** (- 2 % par rapport à 2014).

Échelle	Durée moyenne sur le site grand public	OT disposant d'un site pro	OT disposant d'un site mobile	Part du site mobile dans l'audience du site général	OT disposant d'une application mobile
Communale	4 mn	67 %	67 %	20 %	33 %
Intercommunale Communautaire	2,50 mn	56 %	44 %	27 %	10 %
Intercommunautaire	2,40 mn	67 %	67 %	36 %	0 %
<b>Moyenne</b>	<b>3 mn</b>	<b>60 %</b>	<b>53 %</b>	<b>26 %</b>	<b>13 %</b>

Présence sur les réseaux sociaux					
Échelle	Facebook	Nombre moyen de Fans	Twitter	Nombre moyen de followers	Autres
Communale	100 %	11 198	33 %	203	0 %
Intercommunale Communautaire	100 %	4 697	30 %	789	30 %
Intercommunautaire	100 %	1 548	50 %	724	100 %
<b>Moyenne</b>	<b>100 %</b>	<b>5 641</b>	<b>33 %</b>	<b>659</b>	<b>33 %</b>



## La professionnalisation :

<b>Démarches Qualité</b>		
Labellisés Qualité Tourisme	5	29 %
Labellisés Afnor	1	6 %
Engagés dans une démarche mais non labellisés	5	29 %
Ni engagés, ni labellisés	6	36 %

<b>Tourisme &amp; Handicap</b>		
Labellisés T&H	3	17 %
Engagés dans la démarche	2	12 %
Ni engagés, ni labellisés	12	71 %

<b>Animateur numérique de territoire</b>	
Formés en 2013	3
Formés en 2014	4

